



A VOIR UN BON COLOSTRUM ET EN FAIRE BÉNÉFICIER LE VEAU			
	Donner des repères sanitaires et alimentaires pour avoir le meilleur colostrum possible. Formation sur 2 demi-journées.	04/09/2020 - 08/12/2020 11/09/2020 - 04/12/2020 13/11/2020 - 19/01/2021 25/11/2020 - 12/01/2021	Vire Domaine de St Hypolytte Villers Bocage Domaine de St Hypolytte
BIEN MAÎTRISER L'ÉLEVAGE DES GÉNISSES DE LA NAISSANCE AU VÊLAGE			
	Formation sur 2 jours.	17/02/2021 - 17/03/2021 19/02/2021 - 17/03/2021	Vire Domaine de St Hypolytte
NUTRITION : NOUVEAUTÉS DE LA RECHERCHE			
	Nouveau système de calcul INRA 2018. Nouvelles normes des analyses fourrages. Formation sur 1 journée.	01/12/2020	Domaine de St Hypolytte
SOIGNER AUTREMENT PAR DES MÉTHODES ALTERNATIVES			
	Initiations Formation sur 2 jours.	22/10/2020 - 15/12/2020 27/10/2020 - 07/01/2021 29/10/2020 - 08/12/2020	Domaine de St Hypolytte Villers Bocage Vire
SOIGNER AUTREMENT : PERFECTIONNEMENT			
	Santé des veaux. Formation sur 2 jours.	22/10/2020 - 15/12/2020 09/02/2021 - 23/03/2021	Villers Bocage Bernay
	Qualité du lait. Formation sur 2 jours.	17/11/2020 - 12 /01/2021 05/01/2021 - 25/02/2021	Vire Domaine de St Hypolytte
	Acupuncture. Formation sur 2 jours.	27/11/2020 - 26/01/2021 15/01/2021 - 09/04/2021	Lieu à définir dans l'AOR Lieu à définir dans l'AOR

Participer à une formation vous permet d'avoir une attestation de formation qui vous sera délivrée 1 mois après la fin de formation, celle-ci vous permet de bénéficier de 2 choses :

- **un crédit d'impôt** : tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il va en formation. Celui-ci est calculé sur la base du SMIC horaire dans la limite de 40 heures par an (env 70€ pour 7h).
- **une aide financière** : pour se faire remplacer : vous avez le droit à 10 jours/an (12 jours pour les JA) avec une participation de 70€/jour de formation à faire valoir dans un délai de 3 mois après la fin de formation. Renseignements auprès du Service de remplacement de votre département : Calvados : 02 31 70 25 77 ; Eure : 02 32 28 67 56 ; Manche : 02 33 06 49 36 ; Seine-Maritime : 02 35 59 62 62

- Pour plus d'informations retrouvez notre catalogue de formations sur notre site : www.littoral-normand.fr par téléphone auprès de votre conseiller ou à notre service client au 02 31 46 84 09
- Pour vous inscrire contactez votre conseiller ou envoyer un mail à : brigitte.bernard@littoral-normand.fr ou appelez au 02 31 46 84 09